

La Politique d'Achats d'Erilia :

NOS 7 ENGAGEMENTS

1

GARANTIR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Afin de respecter les délais de paiement de nos fournisseurs, un système de centralisation des factures a été mis en place par notre service Comptabilité. L'ensemble des factures est recensé au siège social via une adresse unique de facturation. Les factures sont ensuite dématérialisées, permettant la mise en place d'un circuit de validation entièrement numérique aboutissant ainsi à **un gain de temps essentiel à la bonne gestion des paiements.**

Nous sommes tous les prestataires et les fournisseurs d'un tiers ; respecter les délais de paiement permet de s'inscrire dans une logique partenariale.

2

FAVORISER DES CRITÈRES DE SÉLECTION RSE EN LIEN AVEC LA NATURE DE L'ACHAT

Pour chaque dossier de consultation d'entreprise, nous nous interrogeons sur les conditions de sélection de nos fournisseurs vis-à-vis de nos besoins. **Les critères relatifs à la responsabilité sociétale et environnementale** font partie intégrante de la réflexion quant à la sélection des offres proposées. Il peut s'agir de demander précisément quelles sont les politiques de recrutement, de formation, d'encadrement, les caractéristiques environnementales de produits ...

En 2019, 77 % des contrats traités en procédures formalisées contiennent des exigences RSE.

3

SÉLECTIONNER LES OFFRES EN FONCTION DU COÛT TOTAL DE L'ACHAT

Le coût total de l'achat sert à analyser le coût global d'achat d'un bien ou d'un service, tout au long de son cycle de vie. Cette modalité de définition de nos cahiers des charges et des critères de sélection va ainsi au-delà du simple prix d'achat et englobe l'intégralité des coûts directs et indirects, aussi intitulés « coûts cachés » (coûts administratifs, coût de maintenance, coût de recyclage ou de destruction...).

4

CHOISIR DES OFFRES SELON UN PROCESSUS TRANSPARENT ÉQUITABLE ET IMPARTIAL

L'analyse des offres et le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sont des étapes transparentes. **Les critères d'attribution et nos attentes sont définis à l'avance.**

L'ensemble des offres des soumissionnaires est analysé en fonction d'un système d'évaluation qui ne peut pas être modifié. L'analyse de chaque offre est notée et argumentée.

Chaque candidat non retenu reçoit son positionnement par rapport au candidat attributaire.



5

ASSURER LE RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ DES OFFRES

L'ensemble des offres reçues est stocké dans un coffre-fort numérique. Elles sont analysées en fonction des critères de sélection sur des serveurs sécurisés. Le détail de l'offre financière et technique n'est pas diffusable sans accord express du prestataire. Chaque fournisseur est sollicité en cas de demande en ce sens.

6

RESPECTER LA POLITIQUE ANTI-CORRUPTION

Erilia a formé l'ensemble de ses collaborateurs aux bonnes pratiques pour lutter contre la corruption et notamment dans le processus d'achats. Nos contrats contiennent des clauses spécifiques. Aussi, dans le cadre de sa démarche d'évaluation du risque fournisseur, liée à la loi Sapin 2, Erilia a mis en place une **procédure d'évaluation de la situation de ses fournisseurs** face aux risques de corruption par le biais d'un questionnaire digitalisé.

7

RÉDUIRE LES RISQUES DE DÉPENDANCES RÉCIPROQUES ENTRE DONNEUR D'ORDRES ET FOURNISSEURS

Tisser des relations durables avec nos fournisseurs en honorant des engagements mutuels est l'objectif de cette charte. Erilia a fait le choix de **limiter le lien de dépendance qui la lie à ses fournisseurs** afin de réduire le risque d'une relation exclusive, économiquement dangereuse pour le prestataire.

À chaque attribution de marchés, le taux de dépendance économique est analysé : en cas de dépassement du seuil fixé à 30 %, un courrier de vigilance est envoyé au prestataire afin qu'il diversifie son portefeuille clients et qu'il contribue à diminuer ce risque.

.....
CONTACT
.....

Audrey TRON
Chef du Service Achats

audrey.tron@erilia.fr
04 91 18 45 04
07 88 21 62 25

